



Voiture accidentée lors du dépannage

Par **chouchoulou**, le **24/03/2011** à **22:17**

Bonjour,

Voici mon cas, je me trouée en panne à mon domicile, j'ai donc appelé mon assureur qui m'a envoyé un dépanneur.

Ce dépanneur remorque ma voiture, sauf qu'il ne l'a pas sanglée, la voiture n'a pas tenue et à finie dans un arbre, par choc avant très enfoncé...

Un expert est donc passé, j'attend le resultat de l'expertise, mais j'entend déjà parler d'épave, la voiture est une golf 4, et ne vaut plus grand chose à l'argus, ce qui veut dire que je n'aurai même pas de quoi me racheter une voiture en aussi bon état avec ce qu'il me m'etre versé en tant qu'épave, hors le moteur avait été changé (je ne retrouve plus la preuve) et j'ai encore le crédit à payer...

Puis-je demander une indemnisation supplémentaire afin d'avoir une voiture de même qualité, ou réparation de mon véhicule, sachant qu'en plus je me retrouve sans moyen de locomotion...

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Cordialement